

Il me menace de décapitation parce que je me signe devant le voile de sa femme

écrit par Laveritetriomphera | 23 octobre 2017

Je viens de recevoir une menace de mort.

Je suis allé dans une grande surface et les femmes voilées m'agacèrent aussi, alors que je ne suis pas religieux, je me suis signé devant l'une d'elle et son mari. Après m'avoir regardé haineusement, il a dit : « *je vais lui couper la tête* ».

J'ai parlé de l'incident, en sa présence, à la vendeuse qui visiblement inquiète m'a demandé de ne pas les « provoquer » : « car on ne sait jamais comment ça peut finir », et elle a rajouté : « mais chacun devrait pouvoir s'exprimer librement ».

Nous sommes dans un pays où une minorité se permet de tyranniser la majorité en la menaçant.

J'admets avoir été lourd, car comme il s'agissait d'une bijouterie, je suis parti avec une croix en argent en remerciant bien fort pour que tout le monde entende la nature de mon achat, dont celui (toujours présent) qui menaçait de me trancher la tête parce que je m'étais signé trop ostensiblement à son goût devant sa femme en signe de provocation (pour répondre à d'autres provocations...).

Note de Christine Tasin

Avec vous de tout coeur, Lavéritétriomphera. Même si on est fort et sûr de soi, se faire menacer de mort, de décapitation carrément, en France, en 2017, a des relents d'une barbarie sans nom. Et c'est inadmissible.

Vous n'avez pas déposé plainte ?

Si vous le faites, prenez auparavant un avocat et faites-vous domicilier chez lui afin que votre agresseur n'ait pas votre adresse.